



ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE DU CONSEIL SUPÉRIEUR
DES ADMINISTRATIONS PARISIENNES
du 30 MAI 2018
(PREMIÈRE SECTION)

- 1) - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil supérieur des administrations parisiennes du 15 février 2018
- 2) - Approbation d'un projet de décret portant expérimentation d'un concours externe spécial d'entrée à l'ENA réservé aux titulaires d'un diplôme de doctorat et modifiant le décret n°2015-1449 du 9 novembre 2015 relatif aux conditions d'accès et aux formations à l'ENA
- 3) - Approbation des projets de décret modifiant le statut particulier et l'échelonnement indiciaire des emplois fonctionnels de direction de la Ville de Paris (2018 DRH 18)
- 4) - Modification des dispositions statutaires applicables aux inspecteurs, directeurs de projet et experts de haut niveau de la Ville de Paris (2018 DRH 19)
- 5) - Fixation du statut particulier et de l'échelonnement indiciaire du corps des psychologues d'administrations parisiennes (2018 DRH 30 et 31)
- 6) - Fixation du statut particulier et de l'échelonnement indiciaire du corps des sages-femmes de la Ville de Paris (2018 DRH 32 et 33)
- 7) - Fixation du statut particulier et de l'échelonnement indiciaire du corps des professeurs du centre de formation professionnelle d'Alembert (2018 DRH 34 et 35)
- 8) - Fixation du statut particulier du corps des adjoints techniques des établissements d'enseignement (2018 DRH 43)
- 9) - Modification du statut particulier des conseillers socio-éducatifs d'administrations parisiennes (2018 DRH 29)
- 10) - Fixation du statut particulier et de l'échelonnement indiciaire du corps des assistants socio-éducatifs d'administrations parisiennes (2018 DRH 38 et 39)
- 11) - Fixation du statut particulier et de l'échelonnement indiciaire du corps des éducateurs de jeunes enfants de la Ville de Paris (2018 DRH 40 et 41)

CASVP

- 12) - Modification des dispositions statutaires applicables au corps des agents sociaux et au corps des aides-soignants du Centre d'action sociale de la Ville de Paris